



Brullioles

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 07 juin 2013

Station d'épuration

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est propriétaire depuis le 3 mai 2013 du tènement sur lequel sera construite la future station d'épuration.

Compte-tenu de l'avis favorable de l'hydrogéologue agréé et de la pré-validation de notre dossier par l'instructeur de la Police de l'eau, la Commune de Brullioles a déposé une demande officielle d'autorisation d'exploiter auprès des services de la Direction Département des Territoires.

Une réponse favorable est attendue dans les deux prochains mois. Afin de réduire les délais d'instruction, la Commune va constituer prochainement un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée qui devra obligatoirement pour être finalisé, contenir l'autorisation d'exploiter par les services de l'Etat. L'obtention de cette subvention conditionnera le début des travaux et permettra de compléter les aides déjà attribuées par le Conseil Général du Rhône.

Aménagements bâtiments communaux

- Salle des associations

Il a été décidé d'effectuer des travaux de rafraîchissement de ce local, notamment les peintures intérieures et extérieures, le remplacement des convecteurs électriques ainsi que des luminaires. Le montant total des devis s'élève à la somme de 9 147 € HT.

- Salle des fêtes

Des devis concernant la sonorisation de la salle et l'équipement d'un écran sont toujours en attente.

Il est décidé de fixer un revêtement résistant aux chocs et aux traces de chaussures le long du muret séparant le vestiaire du coin « bar ».

Délibération

- Carrières du Val de Rossand

La société B.B.C.I a formulé une demande d'autorisation en vue de poursuivre et d'étendre l'exploitation de la carrière du Val du Rossand située à St Genis l'Argentière et à Courzieu. Une enquête publique est en cours jusqu'au 21 juin 2013. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Questions diverses

- Fête de la musique

Les organisateurs de cette soirée ont sollicité une aide financière dans l'éventualité de résultats déficitaires. Les élus apportent leur soutien à cette initiative, néanmoins, il paraît difficile de répondre favorablement à cette demande vis-à-vis des autres associations qui peuvent rencontrer des problèmes financiers sur certaines manifestations. Toutefois, dans la mesure où cette fête revêt un caractère national, il est proposé de mettre gratuitement à disposition la salle des fêtes (nettoyage compris), avec prise en charge par la commune du coût de l'électricité (évitant ainsi à l'association de louer un compteur de chantier).

- Fête Nationale du 14 juillet

L'association des jeunes a fait part de sa réticence à vouloir continuer d'organiser la soirée de la Fête Nationale du 14 juillet pour plusieurs raisons : ils sont de moins en moins nombreux pour l'organiser et surtout ils constatent que, la participation à cette manifestation s'amenuise d'année en année, ce qui ne les motive plus beaucoup.

Il paraît difficile de maintenir un feu d'artifice sans l'organisation d'un repas pour cette soirée qui devrait rassembler largement la population de notre village pour commémorer dans la convivialité la Fête Nationale de notre pays.

Un mail a été adressé à l'ensemble des associations en espérant que l'une d'entre elles se proposera pour reprendre l'organisation de cette soirée.

• Comice des 4 cantons

Cette année le Comice des 4 cantons aura lieu à st Laurent de Chamousset les 5, 6, 7 et 8 juillet 2013 avec un programme de qualité. Le thème des chars est « les Saints », et Brullioles a tiré au sort la « Sainte Cécile ». Le char sera donc sur le thème de la musique.

200 bénévoles sont nécessaires pour le bon fonctionnement de ce week-end. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Alain DEVAUX au 06.77.02.87.86 – al-devaux@orange.fr. Les bénévoles seront remerciés lors d'un repas organisé en fin d'année.

Plus de renseignements sur le programme, les différents créneaux horaires proposés aux bénévoles, et d'autres informations seront sur le site de la commune en page « accueil ».

• Vogue 2013

Des dégâts volontaires ont été commis au WC public (hublot éclairage cassé) ainsi qu'au square (banc cassé).

• Espace Louis Porte – plateau sportif

La demande d'aide financière pour la réfection du plateau sportif dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2013 n'a pas été retenue par les services de l'Etat. Un nouveau dossier sera redéposé l'année prochaine.

• Ligne 208

Après contact auprès du Conseil Général du Rhône, les nouveaux itinéraires ne sont pas encore disponibles. Toutes les informations nécessaires aux usagers seront sur le site du Conseil Général fin juin, itinéraires et horaires. Nous n'avons pas la confirmation de la suppression de la ligne 208 par le service des transports.

• Jardins

Quelques personnes recherchent du terrain pour cultiver des jardins. La Commune n'ayant pas de terrain, les élus proposent que la Commune serve d'intermédiaire entre les demandeurs et les propriétaires fonciers qui seraient éventuellement intéressés pour louer des parcelles de terrain. Vous pouvez donc laisser vos coordonnées en mairie demandeurs et propriétaires.

• Informations aux personnes âgées

Monsieur le Maire tient à préciser que la Commune ne recommande jamais des sociétés pour des travaux de charpente, changement fenêtres, dépistages de termites ou autres. Il est fortement conseillé aux personnes vulnérables de faire très attention à ne pas laisser entrer des démarcheurs, et en cas d'insistance de leur part, d'appeler famille, voisins...

• Observatoire fiscal

La fiscalité étant l'une des principales sources de recettes pour les collectivités locales, il a été constaté un manque de fiabilité des bases d'imposition.

La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais et les communes ont donc décidé de se lancer dans un processus d'optimisation des bases fiscales afin de rétablir l'équité des contribuables face à l'impôt.

Pour mener à bien ce travail, la Commune dispose de fichiers informatiques permettant de faire un état des lieux des locaux pour lesquels les déclarations H1 n'ont pas été faites correctement, d'établir la liste des locaux dit vacants alors qu'ils sont occupés en résidences principales, de répertorier les logements ayant subi des travaux de rénovation et de transformation sans en informer les services fiscaux, etc ...

Une analyse des données sera donc menée afin de rétablir l'équité entre les contribuables.

• Manifestations

Vendredi 21 juin	Fête de la musique
Samedi 22 juin	Les Cherries – soirée dansante
Dimanche 23 juin	Concert de la Saint Jean à l'Eglise – 16h30
Mardi 25 juin	Cinéma
Samedi 29 juin	Kermesse de l'école
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet	Les Nuits de la Pierre Bleue – festival des arts
Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet	Comice des 4 cantons
Mardi 6 août	FNACA – Concours de boules
Samedi 7 septembre	Forum des associations
Dimanche 8 septembre	Les Gônes de Brullioles – vide grenier

